



Communiqué de presse  
Esternay, le 04 novembre 2024

## Le covoiturage sur BlaBlaCar Daily est gratuit grâce au soutien des Communautés de communes du Pays de Brie et Champagne

À compter du 04/11/2024, les Communautés de communes de la Brie Champenoise, de Sézanne-Sud-Ouest Marnais et du Sud Marnais, soutiendront financièrement le développement du covoiturage sur leur territoire. L'objectif du projet est d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 2€ à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans une région où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. En effet, dans le département de la Marne, près de 76 % des actifs se rendent au travail en voiture.

### Comment ça fonctionne ?

1. **Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily** et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. **L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. **Le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 3€** par trajet et par passager, selon la distance parcourue. **Pour les passagers, le trajet est offert grâce au soutien des communautés de communes du territoire de Brie et Champagne.**

### Exemples d'économies réalisées par les conducteurs

- Gaye <> Charleville : 17km: le conducteur reçoit 2€ et le trajet est offert pour le passager.
- Fère-Champenoise <> Anglure : 27km : le conducteur reçoit 2,7€ et le trajet est offert pour le passager.
- Montmirail <> Saint-Just-Sauvage : 49km : le conducteur reçoit 3€ et le trajet est offert pour le passager.

## 100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans la cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

*« Le déploiement du covoiturage est un enjeu important pour notre territoire et ses habitants. C'est une solution de mobilité complémentaire, dont la pratique est à amplifier et qui contribue à la réduction de l'impact de nos déplacements »*

**Patrice VALENTIN**

Président du PETR du Pays de Brie et Champagne

*« Nous sommes ravis de collaborer avec Brie et Champagne pour un développement rapide du covoiturage sur l'ensemble de son territoire, offrant ainsi une solution concrète pour le pouvoir d'achat des habitants et répondant aux enjeux urgents liés au climat. »*

**Adrien TAHON,**

Directeur de BlaBlaCar Daily



Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Etat au titre du « Fonds Vert »

---

### À propos de BlaBlaCar Daily

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage du quotidien. Elle connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail. Plus de 6 millions de trajets par an sont partagés avec BlaBlaCar Daily. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar Daily s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En 2024, BlaBlaCar Daily compte 450 entreprises clientes et plus de 150 collectivités locales partenaires.

### Contact presse

BlaBlaCar  
[presse@blabla.com](mailto:presse@blabla.com)  
01 76 42 02 04

Agence Jin  
[blabla.com@jin.com](mailto:blabla.com@jin.com)  
07 80 54 47 37